

4. INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

✓ RECENSEMENT MILITAIRE :

Dès leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes sont invités à se présenter en Mairie, munis du livret de famille afin d'effectuer le recensement militaire, démarche nécessaire pour toute inscription aux examens, concours et sur les listes électorales.

✓ CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2020 :

Cette année, la sélection des candidats a été effectuée par les membres de la commission « embellissement ».

Le classement 2020 :

1. M. et Mme Dominique MONMESSIN (et 1^{er} du concours intercommunal)
2. M. et Mme Jean-Louis GABRION (et 2^{ème} du concours intercommunal)
3. M. et Mme Alain DALLAPICOLA



Viennent ensuite : M. et Mme Christian AUBERT, M. et Mme Jean BASSO, Mme Sylvie CHEVALIER, M. et Mme Pierre FRANÇOIS, M. et Mme Patrick FRIANG, M. et Mme Pascal HUERTAS, M. et Mme Alain LETELLIER - HACQUARD, Mme Cosette MICHEL, M. et Mme Jean-Yves ROGERAT, M. Alain SEYER, M. et Mme Daniel VAUTHIER, Mme Patricia VIRION

Les récompenses ont été distribuées au domicile des récipiendaires, seuls les trois premiers ont été reçus en mairie dans le respect des normes sanitaires actuelles.

✓ RECOMPENSES DES BACHELIERS AVEC MENTION 2020 :

La remise s'effectuera en Mairie **samedi 2 janvier 2021 à 11h00**, dans le respect des règles sanitaires.

Les récipiendaires sont :

BERTIN Antoine (AB), DAUBARD Clémence (TB), DUJARDIN Emy (AB), EUGÉ Juliette (B), LENOIR Timothé (TB), RONQUY Pierre (AB), ROYER Julie (TB), SIMONETTI Adrien (B).



✓ CONSEIL DES JEUNES :



Ce **samedi 19 décembre**, les jeunes membres du Conseil des Jeunes ont remis des cadeaux aux 3 enfants MANDLER qui ont subi l'incendie de la maison familiale. Le Conseil des Jeunes, soutenu par les élus, avait pris l'initiative de mettre en place une cagnotte en ligne. Ils ont pu ainsi apporter un peu de réconfort et manifester leur solidarité à cette famille sinistrée.

D'autre part, en raison du contexte actuel, la vente de porte à porte ne pouvant s'effectuer, **le calendrier du Conseil des Jeunes** est en vente en Mairie. Les bénéfices de cette action serviront à financer des futurs projets des jeunes conseillers. Merci pour eux !



Le comité de rédaction vous présente tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



Comité de rédaction : Jean-Pierre BEGEL, Jean-Paul BELLAMY, Patricia BOURGUIGNON, Dominique DUCHANOY, Dominique GABRION, Nadia GIRARDET, Anne-Lyse GROMER-PELTIER, Claudine MONTERRIN, Marie-Edith MOREL, Claude PERIN, Philippe PETIT, Catherine SCHMITT. Publication trimestrielle - tiré en 900 exemplaires-- Imprimé par nos soins - Diffusion : distribution boîtes aux lettres, site internet.

LES FORGES



LES FORGES
ACTU!

1. INFORMATIONS MUNICIPALES

✓ MOT DU MAIRE :

En janvier 2020, aux vœux, j'annonçais ma candidature pour un nouveau mandat. L'élection s'est déroulée dans une ambiance de COVID, à la veille du confinement. Ce n'était que le début puisque, en cette fin d'année, ce virus est toujours actif.

Du 14 mars, date de l'élection, au 26 mai, date de mise en place du nouveau Conseil Municipal, nous avons travaillé en collaboration avec les deux équipes. Nous avons tenu une permanence en mairie pour répondre aux demandes de personnes isolées, maintenir un service aussi bien administratif que technique. Nous avons géré la crise sanitaire avec l'équipe enseignante afin de respecter les directives des différents protocoles pour le bien de nos enfants et de nous tous.

Tout a été mis en place pour respecter le plan sanitaire et je remercie toutes les personnes qui se sont et sont toujours impliquées pour assurer la sécurité de chacun.

Bien sûr, je n'oublie pas les personnes qui, par ce virus ou autre maladie, nous ont quittés. Je pense particulièrement à leurs proches pour qui l'absence d'un des leurs est douloureuse.

2020 a été une année particulière, à oublier. Espérons que 2021 soit une année plus positive, qu'entre le respect des consignes sanitaires et l'arrivée du vaccin, nous arriverons à lutter contre cette pandémie et retrouver une vie familiale et sociale plus normale. Continuez à être prudents.

Tout le Conseil et le personnel se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes et formulent des vœux de santé à tous nos concitoyens, la santé étant notre principal capital.

✓ PROJET D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG :

Suite à l'achat du terrain de la zone de l'ancienne carrosserie, M. DUCHAINE, promoteur immobilier et dirigeant de la SA Constructeurs du Bois, a sollicité le Maire en vue de faire l'acquisition du terrain communal des Grands Jardins adjacent afin de créer un écoquartier regroupant à la fois des appartements seniors et primo-accédants.

Il a également proposé d'acquérir 2 autres biens de la commune, à savoir : la maison Lallemand et l'actuelle maison des associations afin d'édifier des appartements et quelques cellules commerciales.

Ce projet est à la seule initiative du promoteur sur les terrains dont il sera propriétaire.

La commune s'assurera uniquement du respect des prescriptions du PLU (Plan Local d'Urbanisme) et du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).

Dans le projet d'aménagement de M. DUCHAINE, il apparaît la construction d'une salle multigénérationnelle que la commune pourrait occuper façon ponctuelle en fonction des activités habituelles associatives et scolaires.

Une nouvelle salle pourrait également être construite par la commune elle-même.

Sur ce dernier point, le Conseil Municipal entend se donner le temps de la réflexion afin d'étudier la faisabilité de ce projet, ainsi que son financement et les possibilités d'obtention de subventions.

Dans ce cas, la construction se déroulerait sous maîtrise d'ouvrage publique.

2. INFORMATIONS PRATIQUES

✓ **MAIRIE** : ☎ 03.29.82.49.43

Site : www.mairielesforges.fr

- Mail : mairie.lesforges@wanadoo.fr

Ouverture :

Hors Vacances Scolaires :

- **lundi au vendredi** : de 7h45 à 11h45 et de 13h30 à 18h00 (sauf mercredi après-midi)
- **samedi** : de 7h45 à 11h30

Vacances Scolaires :

- **lundi au vendredi** : de 7h45 à 11h45
- **samedi** : de 7h45 à 11h30

✓ **AGENCE POSTALE COMMUNALE** : ☎ 03.29.33.32.95 📧

Ouverture :

Hors Vacances Scolaires :

- **lundi, mardi, jeudi, vendredi** de 13h30 à 17h30
- **mercredi** : de 12h30 à 14h30
- **samedi** : de 9h00 à 11h30

Vacances Scolaires :

- **lundi, mardi, jeudi, vendredi** : de 8h30 à 12h30
- **mercredi** : de 12h30 à 14h30
- **samedi** : de 9h00 à 11h30

✓ **DECHETTERIE** : ☎ 06.43.46.11.67 - www.sicovad.fr

Ouverture : (Fermée les jours fériés)

- **lundi** : Fermée
- **mardi, jeudi, vendredi** : 13h00 à 18h00
- **mercredi, samedi** : 9h00 à 12h00 / 13h00 à 18h00
- **dimanche** : 9h00 - 12h00

(Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés par le SICOVAD - contacter Mairie : Panneau Pocket et le site internet)

✓ **COLLECTE DES SAPINS DE NOËL** :

Le SICOVAD organise pour la douzième année, une collecte des vieux sapins de Noël. Vous pourrez les déposer **du 4 au 17 janvier 2021 inclus** :

Allée des Cerisiers - Place du cimetière



✓ **BIBLIOTHEQUE** : 10, rue de la Mairie - ☎ 03.29.82.49.43 - Prêt et inscription gratuits.

Ouverture : **Tous les mardis de 15 h 30 à 19 h 00**

✓ **LIGNES DE BUS** : Liste des arrêts et horaires disponibles en Mairie.

- **4** : (Epinal, Darney, Monthureux-sur-Saône)
- **9** : (Epinal, Vittel, Contrexéville)



✓ **INFO PANNEAU POCKET** :

Pour mieux vous informer, la municipalité a mis en place une application mobile téléchargeable gratuitement.

Site : www.panneaupocket.com



3. QUOI DE NEUF ?

✓ **ACCUEIL DE LOISIRS D'HIVER** :

Organisé **du 22 au 26 mars 2021**, pour les enfants de 3 à 11 ans.



✓ **DENEIGEMENT** :



Merci de ne pas stationner vos véhicules sur la voie publique afin de faciliter l'accès des engins de déneigement sur les voies communales.

✓ **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)** :

Ce dernier trimestre les membres du CCAS se sont mobilisés à de multiples reprises.

En cette année difficile, un groupe de bénévoles du CCAS a mis en place **une organisation d'appel mensuel des personnes âgées, fragiles et/ou isolées**. Ainsi chaque mois, ils se relaient pour téléphoner aux seniors et recenser leurs besoins. Qu'ils soient ici remerciés pour leur dévouement.

Comme annoncé dans le précédent « Les Forges Actu », les traditionnels repas ou colis ont été remplacés par **des bons d'achat** à utiliser dans les commerces forgerons. Le CCAS a remis en mains propres 3 bons d'achat de 10 euros à 251 Forgerons.

Depuis 2014, le CCAS accueille habituellement au cours du repas des aînés, les bébés nés dans l'année. Ce sont **10 bébés** et leurs parents à qui quelques membres du CCAS ont rendu visite sur rendez-vous, pour les féliciter et leur remettre la prime de 50 euros versée par le CCAS.

Et pour clore cette année, ils se sont mobilisés pour remercier les **36 couturières** qui ont fabriqué les masques distribués à la population au printemps. Il était prévu de les recevoir en mairie en octobre mais, au vu du contexte, il a été décidé de leur remettre un petit présent.

En 2021, les membres du CCAS poursuivront leurs appels auprès des personnes âgées. Ils espèrent, comme chacun d'entre nous, que la situation sanitaire s'améliorera et que la vie pourra reprendre un cours plus serein.

✓ **TRAVAUX** :

- Réfection totale du pont route de Mirecourt effectuée par le Conseil Départemental.

Certains travaux restent à faire : les enrobés de trottoirs, la pose des gardes corps définitifs et des mains courantes au niveau des escaliers, la réfection globale des enrobés en début 2021 et la signalisation horizontale (notamment une Chaussée à Voie Centrale Banalisée qui donnera la priorité aux vélos circulant dans les deux sens, en particulier pour rejoindre la voie bleue : cf *La Voie Bleue-Moselle Saône à vélo : 700 km de voyage au bord de l'eau*)

- Rénovation et mise aux normes de l'espace cuisine de la salle des fêtes par les services techniques



- Pose de garde-corps sur le pont route de Renauvoid/route de Darney (qui surplombe le Canal d'Alimentation du Réservoir de Bouzey (CARB), uniquement pour l'accès des piétons et vélos (dans le cadre du plan vélo et déplacements doux)

✓ **LOCATIONS DE SALLES** :

En raison du contexte actuel, la location de la salle des fêtes « *Camille Peultier* » n'est plus possible jusqu'à nouvel ordre, et la location de la « *Maison des Associations* » s'effectue sous certaines conditions (Renseignements en Mairie).